

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

**OBJET : Soutien à des animations locales contribuant à la dynamique culturelle et internationale du territoire**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et aux affaires européennes, interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'objet de ce rapport est d'autoriser le soutien financier de projets portés par des associations engagées dans la dynamique culturelle et internationale du territoire.

En effet, à l'échelle de notre territoire, le dynamisme du soutien de notre collectivité au secteur culturel et événementiel permet de favoriser le développement d'industries culturelles et créatives.

Par ailleurs, la culture fait l'objet d'un intérêt grandissant, à l'échelle internationale, comme enjeu de développement d'identité, d'échanges et de partage des territoires.

Concrètement, soutenir les projets proposés (cf. liste annexée au rapport) par des opérateurs culturels du département contribuera à :

- encourager les coopérations culturelles entre les opérateurs culturels de Provence et des opérateurs étrangers ;
- promouvoir le dialogue interculturel ;
- diffuser des créations artistiques de qualité ;
- développer des actions citoyennes.

Ainsi, il conviendrait de vous prononcer sur l'attribution au titre de 2018, dans le cadre du dispositif Coopération et Développement, des subventions pour un montant total de 36 750 € à des associations des Bouches-du-Rhône, comme indiqué dans le tableau annexé au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

